

Bulletin d'information 2003 – 1

Evaluation de la réforme de la maturité : premiers résultats

But de l'évaluation

Sur mandat de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et de l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES), le projet EVAMAR évalue la réforme du règlement sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM 95). Dans une première étape (2002-2004), il s'agit d'examiner la mise en œuvre de la réforme dans les cantons et les établissements ainsi que ses effets sur la réussite des élèves au terme de la formation gymnasiale. La deuxième étape du projet est en cours de planification.

Trois modules

La phase 1 du projet comporte trois modules. Le premier module traite de la nouvelle offre de combinaisons de branches et de ses effets. Le deuxième module porte sur les modalités de réalisation des objectifs pédagogiques transversaux. Le troisième module étudie les processus internes au moyen desquels les établissements répondent aux besoins d'organisation découlant de la nouvelle maturité. Le projet est décrit de manière détaillée à l'adresse suivante : www.EVAMAR.ch.

Etat d'avancement des travaux

Le recueil des données dans les écoles a commencé durant la première semaine de mars 2003. Le questionnaire a été distribué dans toute la Suisse à environ 80% des élèves de dernière année et à environ la moitié des élèves de première année gymnasiale. Quelque 3000 enseignants des classes terminales ainsi que toutes les directions d'établissement et les responsables du secondaire II dans les offices cantonaux ont également été associés à l'enquête. Au total, un peu moins de 25 000 questionnaires ont été distribués.

Les premiers résultats du projet vous sont présentés ci-après.

L'enquête effectuée auprès des classes terminales

Taux de participation : 95%

Le taux de participation de l'enquête effectuée auprès des classes de dernière année gymnasiale a atteint le taux record de 95%. Les membres du projet se réjouissent de ce résultat et remercient les personnes ayant participé à l'enquête.

Peu après le recueil et l'exploitation des données, les premiers résultats ont pu être transmis aux écoles et aux cantons ayant participé à l'enquête exhaustive.

Options spécifiques

Une des grandes différences entre l'ancien et le nouveau RRM est le remplacement des types « fixes » de maturité par un système articulé de disciplines fondamentales, d'options spécifiques (OS) et d'options complémentaires (OC). Les options spécifiques constituent la caractéristique principale des profils de formation individualisés au sens du nouveau RRM. Le tableau 1 recense les options spécifiques étudiées par les élèves.

Toutes les données chiffrées du présent chapitre se réfèrent aux 12'217 élèves des classes terminales (écoles de maturité pour adultes non comprises) ayant effectivement participé à l'enquête.

Comme le montre le tableau, les disciplines *économie et droit* (choisies par 21% des élèves) ainsi que *biologie et chimie* (choisies par 16% des élèves) sont les plus populaires. La nouvelle discipline *arts visuels* est bien accueillie : 7% des jeunes l'ont déjà choisie comme option. En revanche, les langues ne remportent pas le même succès. A l'exception de l'espagnol et du russe, celles-ci sont généralement choisies comme disciplines fondamentales. Conformément au règlement les disciplines fondamentales linguistiques ne peuvent pas être choisies comme option spécifique.

Tableau 1 : Options spécifiques étudiées

Option spécifique étudiée	Pourcentage d'élèves	Pourcentage d'élèves qui refaisaient le même choix
économie et droit	21%	52%
biologie et chimie	16%	57%
espagnol	13%	44%
physique & applications des mathématiques	11%	58%
anglais	8.1%	37%
arts visuels	6.8%	63%
latin	6.2%	37%
philo./psycho./pédag. (ppp)	5.9%	57%
3 ^e langue CH	5.9%	34%
musique	4.2%	51%
grec	1.5%	47%
2 ^e langue CH	0.5%	25%
russe	0.2%	65%
Total	100%	50%

La 3^e colonne du tableau est particulièrement intéressante : elle recense les élèves qui — si toutes les OS étaient proposées dans leur établissement — choisiraient à nouveau la même option spécifique au terme de leur formation. Ce pourcentage oscille entre 25% (2^e langue CH: français ou allemand selon la région; voir le chapitre consacré aux langues étrangères) et 65% (russe). La relative faiblesse de certains taux a sans doute des explications multiples, telles que le changement des orientations prévues pour les études universitaires. Le rapport final (en cours d'élaboration) en fera l'analyse détaillée.

Intérêt suscité par l'option philosophie/pédagogie/psychologie

Le tableau 2 établit le classement des options spécifiques qui — si toutes les OS étaient proposées dans l'établissement — seraient choisies par les 50% d'élèves qui opéreraient pour une autre option. 20% d'entre eux choisiraient l'option philosophie/pédagogie/psychologie (ppp), qui n'est pas proposée dans 16 cantons.

Tableau 2 : Options spécifiques souhaitées

OS souhaitée (uniquement si celle-ci diffère de l'OS étudiée)	Proportion d'élèves qui choisiraient cette option (sur les élèves qui choisiraient une autre option)
philo./psycho./pédag. (ppp)	21%
espagnol	10%
économie et droit	10%
arts visuels	9.8%
anglais	9.1%
biologie et chimie	8.5%
russe	5.9%
musique	5.5%
physique & applications des mathématiques	4.3%
3 ^e langue CH	3.3%
2 ^e langue CH	2.2%
latin	1.9%
romanche	1.2%
grec	0.8%
autre	7.0%

Il en va autrement pour les options complémentaires. La part des élèves qui déclarent étudier l'option souhaitée est beaucoup plus élevée. Celle-ci varie entre 78% (applications des mathématiques) et 94% (sport).

Langues étrangères : abandon des langues anciennes

Les langues étrangères peuvent être choisies à titre de discipline fondamentale (DF), option spécifique (OS) ou cours facultatif. Les combinaisons possibles sont régies par le RRM et les dispositions cantonales et limitées par l'offre des gymnases. Le tableau 3 rend compte des langues choisies (cours facultatifs non compris) par les jeunes interrogés.

Les langues anciennes ont considérablement perdu du terrain depuis la réforme : par rapport à 2000, la part des jeunes qui étudient le latin ou le grec a diminué au moins d'un tiers.

Tableau 3 : Enseignement des langues étrangères

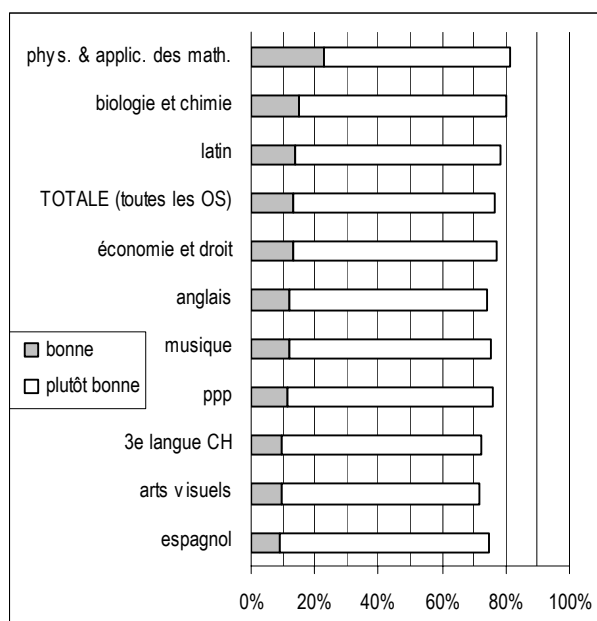
Langue étrangère	Pourcentage d'élèves (sur la totalité des effectifs)
2 ^e langue CH	95%
anglais	93%
3 ^e langue CH	15%
espagnol	13%
latin	12%
grec	1.6%
russe	0.2%
romanche	0.1%
TOTAL	100.0%

Presque 95% des élèves étudient la langue nationale désignée ici par 2^e langue CH. Par 2^e langue CH, on entend le français en Suisse alémanique et l'allemand au Tessin et en Suisse romande. Par 3^e langue CH, on entend l'italien en Suisse alémanique et en Suisse romande et le français au Tessin. La 3^e langue CH est étudiée par quelque 15% des élèves et se situe bien loin derrière l'anglais, choisi à titre de deuxième langue étrangère par 93% des élèves.

Préparation aux études universitaires

Bien que les jeunes bénéficient d'une plus grande liberté de choix, la formation gymnasiale doit permettre aux élèves d'acquérir les aptitudes générales nécessaires pour entreprendre des études universitaires. Lors de l'enquête réalisée auprès des classes terminales, les élèves ont dû dire s'ils estimaient, de manière générale, avoir été bien préparés pour entreprendre des études universitaires et, plus spécifiquement, s'ils avaient été bien préparés à la filière d'études choisie. Le graphique 1 donne un aperçu des résultats en fonction de l'option spécifique étudiée. Il ne porte que sur les OS étudiées par au moins 200 élèves.

Graphique 1 : Préparation aux études universitaires : appréciation subjective



Les élèves déclarant être les mieux préparés sont ceux qui ont choisi comme OS la *physique et les applications des mathématiques* : c'est ce que déclarent 23% d'entre eux. Au dernier rang, on trouve l'*espagnol* (9%). Si l'on ajoute à ce résultat les élèves s'estimant plutôt bien préparés, l'opinion recueillie varie, en proportion, moins fortement : elle oscille entre 81% (*physique et applications des mathématiques*) et 72% (*arts visuels*).

64% des élèves savent déjà qu'ils suivront des études à l'Université ou dans une EPF, 47 % d'entre eux ayant déjà choisi leur filière d'études et 17% ne l'ayant pas encore fait. Sur ces 64%, le pourcentage d'élèves s'estimant bien préparés est bien supérieur que pour les autres catégories d'élèves (en moyenne 16% au lieu de 10%).

Préparation à la filière d'études choisie

Les réponses des élèves à qui l'on a demandé s'ils se sentaient bien préparés pour entreprendre des études universitaires *dans la filière choisie* sont différentes. Les résultats sont en moyenne supérieurs : 22% des élèves interrogés estiment en effet avoir été bien préparés à la filière choisie.

Travail de maturité

Le travail de maturité constitue une autre innovation importante introduite par le nouveau règlement. Il est désormais exigé de chaque élève de rédiger un travail autonome d'une certaine importance avant de se présenter à l'examen de maturité. Les dispositions de l'ORM demeurent fort générales ; en particulier, elles ne circonscrivent pas les thèmes qui peuvent être traités, ouvrant la porte à des travaux très variés. Il était donc nécessaire de commencer par établir un relevé général des types de travaux réalisés, avant de recueillir des informations permettant d'évaluer l'exercice.

Type de travail de maturité

En ce qui concerne le type de travail de maturité, deux grands groupes se distinguent nettement. On trouve d'abord les recherches dans un sens assez classique, formule choisie par plus de deux tiers des élèves, qui se répartissent de façon sensiblement égale entre des recherches décrites comme essentiellement théoriques (39%) ou plutôt empiriques (33,4%). Le tiers restant opte pour des productions artistiques ou audiovisuelles (13,1%), des activités extra-scolaires (12,8%) ou des projets à caractère socio-culturel (1,7%). Étant donné la relative faiblesse de cette dernière catégorie, elle est ici regroupée avec la précédente, donnant un total de 14,5%.

Il nous a semblé utile de voir si cette distribution se retrouve *grosso modo* dans toute la Suisse. Le tableau 4 présente les résultats de cette répartition par région. Le tableau met en évidence que les recherches théoriques (qui, avec

4499 travaux, regroupent 39% des cas) sont sur-représentées en Suisse italienne et en Suisse romande mais sous-représentées en Suisse alémanique. Par contre, les recherches empiriques apparaissent très en vogue en Suisse alémanique, tout en étant au contraire peu représentées dans le reste du pays. En ce qui concerne les productions artistiques et audiovisuelles, elles ne sont pas très présentes au Tessin. Enfin, les « autres » types de travaux (activités à caractère socio-culturel ou extra-scolaire) sont bien plus fréquents en Suisse alémanique que dans les autres régions. Ces disparités régionales peuvent être liées aux dispositions cantonales à propos des travaux de maturité.

Tableau 4: Répartition du type de travail de maturité selon la région linguistique

Type de travail de maturité ⇒ Région linguistique ↓	Recherche théorique	Recherche empirique	Production artistique ou audiovisuelle	Activité socio-culturelle ou extra-scolaire	TOTAL
Suisse alémanique	30,3%	37,3%	14,1%	18,4%	100%
Suisse romande	51,8%	27,6%	12,6%	8,0%	100%
Suisse italienne	68,9%	20,1%	5,1%	5,9%	100%
Suisse entière	39,0%	33,4%	13,1%	14,5%	100%

Qu'en ont-ils retiré ?

Les élèves ont-ils, dans l'ensemble, apprécié l'exercice ? Qu'en ont-ils retiré ? Sept items portaient sur cette question et l'on trouvera dans le tableau 5 la répartition, pour la Suisse entière, des évaluations des élèves à leur égard.

On ne constate pas, à propos de ces questions, d'effets « régionaux » aussi marqués que pour le type de travail de maturité, même si certaines spécificités apparaissent. Par exemple, les Romands sont nettement plus nombreux à estimer que le poids accordé au travail de maturité dans la note finale est suffisant. Les divergences inter-cantonales semblent par contre plus marquées.

Tableau 5: Évaluation du travail de maturité

	pas du tout d'accord	plutôt pas d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
Ce travail m'a beaucoup apporté sur le plan des connaissances	2,4%	10,0%	41,6%	45,9%	100%
J'ai beaucoup appris sur le plan des méthodes de travail	4,9%	25,2%	44,6%	25,3%	100%
L'effort nécessaire pour réaliser ce travail a été trop important par rapport aux autres exigences de la maturité	6,4%	31,5%	35,3%	26,8%	100%
J'ai apprécié ce type de travail	6,7%	19,6%	41,8%	31,9%	100%
Au cours de la réalisation de ce travail, mon intérêt pour le sujet a augmenté	5,1%	15,4%	39,1%	40,3%	100%
Ce travail a un poids trop faible dans l'obtention du certificat de maturité	15,6%	21,9%	22,2%	40,2%	100%
J'ai pu réaliser mon travail de maturité dans de bonnes conditions	5,7%	16,7%	45,9%	31,7%	100%

Enquête auprès des directions d'école

Le but de l'enquête écrite effectuée de mai à juillet 2003 auprès de l'ensemble des directions de gymnases était de recueillir les expériences des *directions d'école* faites dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme et de comparer les conditions cadres *spécifiques aux cantons et aux structures des établissements*. L'évaluation de cette enquête (dont le taux de réponse a atteint 90%) sera bientôt terminée. Elle sera suivie d'une enquête d'approfondissement téléphonique auprès d'établissements sélectionnés.

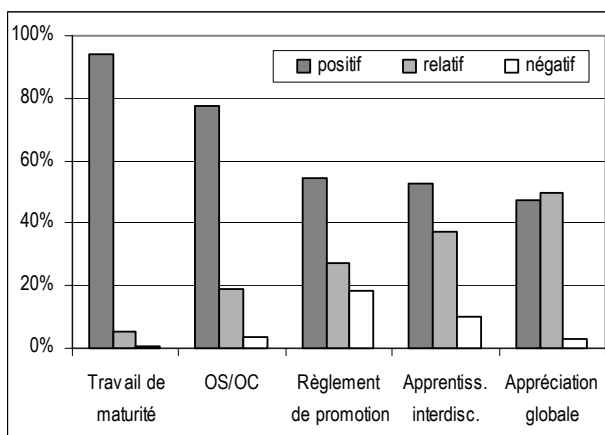
Expériences de réforme à la fois ambivalentes et positives

Presque la moitié des directeurs et directrices de gymnase (51%) considèrent ambivalentes les expériences faites dans le cadre de la réforme. Ils sont presque tout aussi nombreux (46%) à juger la réforme positive. Les écoles qui dressent un bilan négatif de la réforme sont en minorité (3%). Les réponses données en Suisse alémanique et en Suisse romande sont similaires. Au Tessin, la réforme est, de manière générale, accueillie plus favorablement.

Importantes disparités dans l'appréciation des travaux de réforme

Le travail de maturité et l'introduction d'options sont bien mieux accueillis que les nouvelles conditions d'octroi de la maturité et le caractère interdisciplinaire de l'apprentissage.

Graphique 2 : Appréciation des travaux de réforme

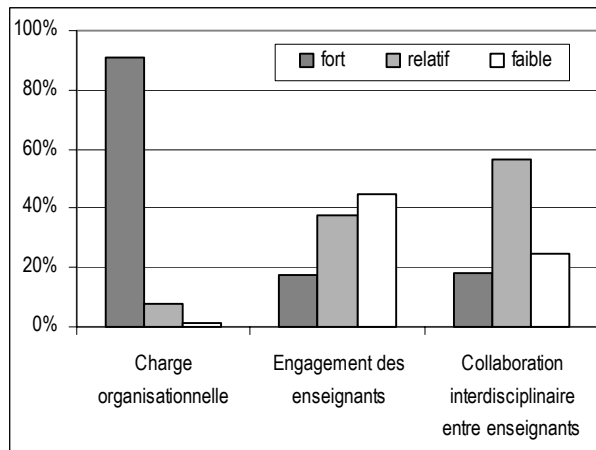


Importante charge organisationnelle

Les conditions cadres cantonales ou spécifiques à l'école jouent un rôle de tout premier plan dans la mise en œuvre de la réforme. La charge organisationnelle, les problèmes de mise en œuvre et

les effets de la réforme sur les contenus scolaires sont, en conséquence, multiples. Au cours de la première étape de mise en œuvre, la charge organisationnelle a considérablement augmenté pour beaucoup d'écoles, alors que les effets positifs (engagement, coopération) sont restés limités à certaines écoles.

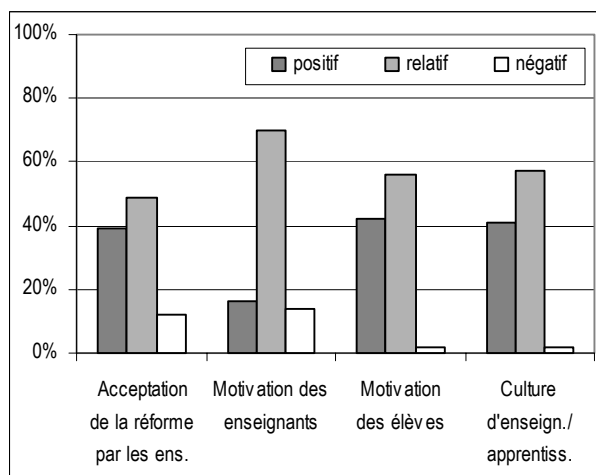
Graphique 3 : Impact sur les structures scolaires



Effets positifs de la réforme sur une partie des écoles

Les directions d'établissement dressent un bilan contrasté du degré d'acceptation de la réforme par le corps enseignant. Le degré d'acceptation a toutefois évolué de manière positive au cours du temps et ne s'est détérioré que dans des cas isolés. Dans beaucoup d'écoles (env. 40%), les directeurs et directrices estiment positives les répercussions de la réforme sur la motivation des élèves et sur la qualité de la culture d'enseignement et d'apprentissage.

Graphique 4 : Motivation et qualité de l'enseignement



Personnes et contacts

Des indications concernant les personnes qui ont participé au projet sont disponibles sur notre site www.EVAMAR.ch → Contacts/Direction
e-mail: EVAMAR@erz.be.ch